



Droit d intervention d un policier dans une propriété privée

Par **Hyoda**, le **24/10/2016** à **07:49**

Bonjour,

Ma voisine reçoit quotidiennement un policier municipal chez elle, ce mr vient y passer la nuit ce qui est son droit et ne me regarde pas mais me harcèle verbalelent et au moyen de copies d articles de loi et de de menaces d amendes dans la boîte aux lettres parce que j essaie d attraper un chat errant sur le parking privé de notre résidence privée.

N'outerepasse t il pas ses droits ? A chaque fois que j ai appelé la police pour un problème sur le parking ils ont refusé d intervenir car c était propriété privée ! Privee...quand ça les arrange ?....je ne nourris pas 15 chats dans la rue, j essaie juste d attraper un chat sur mon parking de ma résidence.. PRIVES !

Merci de votre réponse !

Par **BrunoDeprais**, le **24/10/2016** à **09:22**

Bonjour

Vous pouvez toujours aller vous plaindre au commissariat qu'un voisin vous harcèle :-)

Quel est l'article de loi qu'il évoque?

Quel est le style de menace d'amende dans la boite aux lettres, car c'est assez rigolo ça.

Gardez surtout toutes les pièces qu'il vous envoie.

Par **Visiteur**, le **24/10/2016** à **09:32**

Bonjour,
OUI, j'espère que vous avez constitué un dossier